

FUSION ►
Une année après le scrutin historique, les Anniviards jettent les bases de la nouvelle commune. Ils soignent les détails dans une vaste concertation des citoyens.



Simon Crettaz, président des présidents, s'exprime devant un auditoire bien fourni. LE NOUVELLISTE

Anniviers en forum

CHARLY-G. ARBELLAY

Le 26 novembre 2006, les Anniviards décidaient d'unir leur destin. Durant les douze mois qui ont suivi la fusion, treize commissions composées de 78 représentants des six communes ont planché sur des concepts, sur des propositions qui ont l'ambition de faire de la future commune d'Anniviers un modèle de référence, un cas d'école. Le deuxième forum organisé vendredi à Saint-Luc, animé par le journaliste Jean Bonnard, a donné de nouvelles pistes. «*Nous devons anticiper le développement de notre territoire, les modes touristiques, anticiper la répartition des classes en fonction des naissances*», affirment les six présidents. «*Or voilà, l'anticipation demande du temps. A la place d'agir, les communes doivent trop souvent réagir et c'est trop tard. C'est pour éviter d'être débordée que la future commune d'Anniviers s'est dotée de treize commissions*».

«On a subi le moratoire»

Invité, le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina a écouté patiemment les intervenants. Les questions n'ont pas manqué, notamment sur le moratoire et la nouvelle loi

sur le tourisme: «*Nous voulons de l'aide, pas des contraintes*», a argumenté Jean-Albert Melly qui a poursuivi: «*On a subi le moratoire! Vous nous avez administré une chimiothérapie alors que nous n'avions besoin que d'une aspirine!*» Gaby Solioz, président de la commission de l'aménagement du territoire, a rappelé qu'il n'y a jamais eu autant de constructions en Anniviers que ces dernières années. Il a cependant temporisé les effets y relatifs en présentant des chiffres parlants. La future commune a une surface de 24 307 hectares, dont 384 ouverts à la construction, soit 1,57% du territoire. «*Il reste encore en réserve 36% de zones à bâtir*».

Sur le moratoire, Jean-Michel Cina ne s'est pas étendu. Il a été plus communicatif à propos du tourisme: «*Lorsque l'on s'intègre dans une stratégie globale, on doit admettre de perdre un peu de son autonomie. L'important est de créer la cohésion autour d'une vision commune qui doit être partagée par tous les citoyens. Aujourd'hui, en matière de tourisme, il nous faut des structures performantes et efficaces. Les 146 sociétés de développement dispersées dans*



L'histoire des armoiries anniviardes se perpétuera malgré la fusion grâce au maintien des six bourgeoises. LE NOUVELLISTE

le canton ne peuvent pas être l'avenir du tourisme». Avec 19 500 lits, les Anniviards espèrent bien devenir l'une des neuf régions touristiques valaisannes prévues par la nouvelle loi.

Des guichets de proximité

Dominique Rion, président de la commission administration, a rassuré l'auditoire: «*Des guichets communaux de proximité seront*

maintenus dans une répartition équitable». Jean-Pierre Salamin, président de la commission de sécurité, a informé que les six corps de sapeurs-pompiers seront réunis sous un seul commandement. En ce qui concerne les six bourgeoises, elles espèrent toucher une aide substantielle afin de maintenir leur existence, comme l'ont souhaité 83,29% de l'électorat.

SAINT-LUC: LES SOUSCRIPTIONS POUR LE CAPITAL-ACTIONS DU NOUVEAU SUPERMARCHÉ RESTENT OUVERTES

Le président-gérant lance un appel

FRANCE MASSY

En 2004, l'assemblée primaire de Saint-Luc mandatait la commune pour doter la station d'un nouveau supermarché; l'actuel étant jugé trop petit pour répondre au besoin des six mille touristes que la station anniviarde reçoit en pleine saison. La Municipalité a opté pour la construction d'un immeuble sur les terrains attenants au bâtiment communal. Le supermarché L'Achelli devrait ouvrir à la fin février 2008.

Un gérant président. Une société anonyme a été créée pour lancer le chantier, car la Valaisanne Holding qui semblait intéressée, n'a jamais pu fournir les garanties bancaires. Le président de la commune, Benoît Salamin, s'est engagé à prendre la gérance du magasin. Il assure à ses frais l'aménagement intérieur de cette surface commerciale de 460 m². «*Ce qui représente un montant de 400 000 francs. La société est propriétaire des murs, le*

coût total des travaux se monte à 1,8 million de francs. Je suis certain que c'est un investissement nécessaire pour une station comme Saint-Luc. En pleine saison, un tel magasin fait cruellement défaut», assure Benoît Salamin. C'est la maison Cadar, basée à Fleurier dans le val de Travers et l'un des derniers distributeurs indépendants de Suisse romande, qui assurera la livraison des marchandises de base. «*Pour les fruits et légumes, nous jouerons avant tout la carte valaisanne*».

A votre bon cœur. Un crédit bancaire d'un million et au minimum 800 000 francs de capital-actions sont donc nécessaires pour assurer le financement du supermarché. Actuellement, le capital-actions de la société est composé de 300 000 francs injectés par la commune, de 100 000 francs provenant à parts égales de la société de développement et du Funiculaire, le solde devant provenir de la



La Municipalité a opté pour la construction d'un immeuble sur les terrains attenants au bâtiment communal. LDD

souscription publique. «*J'avoue être déçu du manque d'intérêt de la population locale. Nous n'avons pas encore atteint le montant espéré. Nous en sommes aujourd'hui à 140 000 francs et l'idéal serait d'atteindre les 200 000 francs. La*

souscription reste ouverte jusqu'en janvier 2008. Nous comptons sur la population locale pour donner le dernier coup de pouce indispensable. A mille francs l'action, le citoyen moyen devrait pouvoir s'impliquer», déclare le président.

REMONTÉES MÉCANIQUES Grimentz augmente son capital

Lors de l'assemblée du 21 juillet dernier, les actionnaires de la société des remontées mécaniques de Grimentz ont décidé d'augmenter le capital-actions de 4 à 6 millions de francs. A ce jour des actions pour un montant de 1,2 million ont été souscrites. «*La promesse d'un grand promoteur de Grimentz ne s'est pas concrétisée. Dès lors, il nous reste deux ans pour rassembler les 800 000 francs nécessaires*», souligne Nicolas Salamin, président du conseil d'administration. «*Nous allons entreprendre un nouvel appel. Cette augmentation doit servir au financement de l'adduction d'eau entre le barrage de Moiry et le domaine skiable de Bendolla ainsi qu'à l'extension du réseau d'enneigement artificiel de la piste de la Tsarvaz, notamment. Les travaux entrepris cet été sont achevés et les vannes ont été ouvertes pour la première fois vendredi 16 novembre. Tout fonctionne! Désormais, l'enneigement mécanique est assuré.*» CA

MÉMENTO

SIERRE Art floral pour Noël

L'unipop de Sierre propose cinq cours d'arrangements d'hiver et préparations des décorations de Noël les mercredis soir dès le mercredi 21 novembre à 20 h. Inscriptions au 027 456 19 40.

SIERRE Atelier bien-être

L'espace interculturel de Sierre organise un atelier bien-être de gymnastique douce et d'automassage le mardi 20 novembre à 9 h.

SIERRE Soirée littéraire

Jeudi 22 novembre à 20 h à la médiathèque de Sierre rencontre avec Pascal Garnier «*Comment va la douleur?*» et Thierry Luterbacher «*Quidam*».

SIERRE Café mortel

L'unipop de Sierre présente un café mortel ou parler de la mort au bistrot le jeudi 22 novembre à 20 h avec Bernard Crettaz. Inscriptions au 027 456 19 40.

SIERRE Espace créatif

L'Espace interculturel de Sierre organise un espace créatif, confectionner ensemble la couronne de l'aveit ce jeudi à 14 h.

CHAMOSON «Être parent aujourd'hui»

C'est le titre d'une conférence qui sera donnée le vendredi 23 novembre à 20 h à l'Espace-Vivre de Chamoson. Inscriptions au 027 306 13 03.

VEYRAS Pascal Praplan récompensé

Le Conseil de la Fondation Henri et Marcelle Gaspoz à Veyras remettra son prix annuel 2007 à Pascal Praplan pour son roman «*Cave*» à la maison d'école de Veyras le vendredi 23 novembre à 17 h.

SION Journée de réflexion

Samedi 24 novembre de 9 h à 17 h à Notre-Dame du Silence, avec Christiane Treyer, exposés sur «*isolement, solitude? Subie ou vécue? Peut-on en sortir et comment?*» Inscriptions au 027 455 08 47.

SION Pause-café chrétien

Le Club chrétien du Valais central organise une pause-café le samedi 24 novembre de 9 h 30 à 11 h 30 à l'Hôtel Europa de Sion. Invitée du jour: Chantal Fellay. Inscriptions au 027 455 37 92.